

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Force hydraulique

Statistique des aménagements hydroélectriques de la Suisse

Tableau 20: Centrales existantes des aménagements de pompage-turbinage pur, classées par bassins fluviaux

Etat au:1er janvier 2020

Puissance maximale disponible aux bornes des alternateurs Production moyenne annuelle escomptée (pompage-turbinage non compris)

Bassin fluvial	Nombre de centrales	Puissance (MW) (1MW = 1000kW)	Production escomptée (GWh) (1GWh = 1 Mio kWh)		
			Hiver	Eté	Année
Rhin Aar Reuss Limmat Rhône Tessin Adda Inn Adige Total:	1 1 1	5.00 382.00 175.00 562.00			

- Seules les centrales d'une puissance maximale égale ou supérieure à 300 kW sont prises en considération.
- L'emplacement des 3 centrales est déterminant pour leur répartition selon les bassins fluviaux.

Ittigen, le 30.4.2020 Page: 1 / 1